



Compte rendu CA du 14 Septembre 2022

Ordre du Jour

Point affiliation et licence	2
Attribution des compétitions	2
CIJ	2
Partenariat	2
Point sur l'emploi	2
Inauguration de la Maison des Sports	3
Validation ODJ de l'AG	3
Zoom abonnement	3
Questions diverses	3

Présents

Guillaume Prieto - Fabrice Bulteau - Patrick Fageol - Roxane Cerize - David Mouchel - Nicolas Vicart

Absents Excusés

Ludovic Culleron - Pierre-Julien Viailly - Fabienne Margueritte

Réunion

En visioconférence

Début de séance à 19h30

1. Point affiliation et licence

Tous les clubs ont fait leurs demandes d'affiliation, il manque plus que Luneray et Montmain qui ont fait leur demande au moment de l'envoi de ce compte rendu.

Le club de Blangy a mis un message sur facebook pour annoncer la reprise. Il n'y a pas eu de demande d'affiliation. Un contact a été pris et il n'y a pas eu de réponse.

Le comité enverra un courrier avec la ligue pour sensibiliser autour de la non affiliation des pratiques sportives.

2. Attribution des compétitions

Toutes les demandes ont été validées. Les prochaines validations se feront sans passer par le comité sauf s'il y a des doublons et des choix à effectuer. Le fichier mis à jour sera envoyé par Patrick.

Encore cette année, il y a peu de clubs pour l'organisation des RDJ sur le bassin Rouen. Il faut au minimum 3 bénévoles (1 table de marque, 2 pour aider sur les règles et comptage des points pour les minibad), il n'est pas obligatoire d'avoir une buvette. Cela se fait sur une demi journée de compétition. Il faut compter la journée pour la mise en place avant et le rangement après.

Le comité demande aux clubs du bassin de Rouen de se positionner rapidement sur les premières dates.

Les parents ne prendront pas la peine de faire des kilomètres pour un RDJ et d'inscrire leur enfant sur le bassin de Dieppe. De plus le bassin de Rouen a une référente contrairement au **bassin du Havre ou des clubs se sont positionnés, mais sans référent les RDJ ne seront pas maintenus éternellement.**

3. CIJ

Le premier CIJ aura lieu à Hem le 1er et 2 Octobre, délai d'inscription est proche, le 21/09. La sélection a été faite. Le nombre d'enfants déjà dans le collectif a baissé, en effet une joueuse a arrêté et un joueur continue en loisir. Le comité se rapproche d'eux pour résoudre les problèmes qui ont causé cela.

Certains ont trouvé que la date était proche de la rentrée et qu'il fallait plus d'entraînements pour aller en compétition.

Les prélocations pour les véhicules pour Hem et Lisieux (prochaine CIJ) ont été faites.

En termes d'encadrement il y a ce qu'il faut, il manquerait juste un DE.

Le stage collectif permettant de reprendre et de reformer le collectif avant le CIJ, qui devait avoir lieu le 17 et 18 Septembre a été annulé, le comité n'a pas trouvé de lieu ni d'encadrement DE.

4. Partenariat

Un mail sera envoyé aux 3 fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offre pour annoncer que le comité décale le planning. Avec l'AG et la rentrée, les membres n'ont pas eu le temps d'analyser toutes les offres.

Le partenaire jusqu' à la fin de l'année civile reste smash-sport.

5. Point sur l'emploi

L'annonce a été diffusée auprès des institutions (ligue et ffbad). L'annonce a été mise sur linkedin sur le profil personnel de Guillaume.

L'annonce doit être publiée sur indeed mais il faut des papiers que nous n'avons pas pour valider notre statut d'employeur (facture EDF, eau etc) que nous n'avons pas car nous n'avons pas de locaux. Roxane est en négociation.

Pôle emploi a été contacté par Roxane, elle doit contacter l'agence locale.

6. Inauguration de la Maison des Sports

Le 27 septembre à 17h30 il y aura l'inauguration de la maison des Sports (Côté de la place du marché à Rouen) où se situeront les locaux du comité. Il y aura une présentation politique et sportive de la maison des sports et de son nouveau responsable.

Ils nous ont contacté pour savoir si nous avons du mobilier. Nous devons leur faire part que nous aimerions un contrat de location avec du mobilier compris. Il faut le mobilier minimum pour le futur employé (bureau, chaise, caisson, armoire). Roxane s'occupe de répondre au responsable.

Il est indiqué qu'il y a une annexe à Yvetot. Le comité doit se renseigner. Il serait peut être intéressant de l'utiliser car Yvetot est centrale par rapport à nos trois bassins de pratique.

7. Validation ODJ de l'AG

L'ordre du jour de l'AG a été validé. Il a aussi été voté que le comité proposerait au vote en AG le maintien des parts territoriales du comité de la licence (timbres) pour la saison 2023/2024.

Le Conseil Exécutif de la ffbad a voté la fin de l'obligation d'avoir un médecin parmi les membres des CA des Ligues et Comités, cependant cela reste dans nos statuts. **Nous avons la place pour 9 bénévoles supplémentaires (5 hommes et 4 femmes).**

8.Zoom abonnement

Un abonnement pour Zoom a été pris pour les réunions à hauteur de 110€ cette année. Les versions gratuites ne permettaient pas de rester connecter assez longtemps.

9. Questions diverses

- Pass collégien mis à place par le département :
 - Les clubs ont reçu l'information par mail
 - Une communication sur facebook a été faite
 - Une information nous est remontée comme quoi la gestion n'est pas encore totalement bien mise en place. Il sera peut être difficile pour les clubs de recevoir l'aide rapidement.
- Pass'sport : il est remonté que la gestion est plus facile cette saison.
- ASPTT rouen:
 - Ils nous remercient qu'on leur ait prêté le matériel, pas d'affiliation en vu..
- RDJ sur Badnet,
 - il y aura 1 compétition déclarée sur Badnet par bassin, Nicolas est en train d'organiser cela.
 - 1 visio sera prévue et un tuto aussi pour mieux accompagner les organisateurs.
 - Inscription automatique via Badnet
 - Contrôler les inscriptions par les responsables de bassin ; Nolwenn Chaussepied et Julie Cresson.
 - Les organisateurs auront juste à rentrer les scores et la présence des joueurs sur badnet.
 - **RDJ dernier rappel pour un référent sur le bassin du Havre.**

Fin de réunion 22h30

AG 15 octobre

Prochaine réunion le 12 Octobre 19h30 en visio.